

NIGER

# Plan de priorisation des interventions du site urbanisé de N'Guigmi et de ses environs

Rapport d'évaluation des besoins  
et planification des interventions

Septembre 2019



# Analyse des besoins et plan de priorisation des intervention du site urbanisé de N'Guigmi

## Introduction

Le Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR) a initié à partir de 2014-2015 une dynamique d'appui à l'urbanisation dans la région de Diffa. Développé à partir de 2017 sur la commune urbaine de N'Guigmi dans le cadre d'un projet de réponse « hors camp » porté par le HCR, et soutenu par plusieurs Organisations Non Gouvernementales (ONG), le site urbanisé constitue un nouvel espace de vie péri-urbaine qui accueille des populations affectées par la crise de déplacement, à 2 km à l'écart de la ville de N'Guigmi. En effet, la commune de N'Guigmi a été et demeure très affectée par la crise de déplacement de populations qui sévit depuis 2015, et doit répondre à l'enjeu d'une demande croissante en services de base et en logements, alors que les équipements socio-communautaires et opportunités économiques sont insuffisants. Les menaces sécuritaires, la promotion du genre, et les enjeux d'adaptation aux changements climatiques représentent également des axes stratégiques de développement relativement nouveaux pour la commune, qui les a inscrits parmi les grandes priorités de développement communal dans son Plan de Développement Communal Replanifié (PDCR) couvrant la période 2019-2023.

### Une analyse de la fourniture et de l'accès aux services de base...

Dans le cadre d'un projet complémentaire d'appui à la résilience communautaire mené par le consortium d'ONG ACTED, Concern Worldwide, Welt Hunger Hilfe (WHH) et IMPACT Initiatives, une évaluation territoriale des besoins a été réalisée. La méthodologie a consisté en des ateliers de cartographie participative avec des occupants du site, pour identifier les services de base les plus utilisés pour l'accès à l'éducation, la santé, les marchés et l'eau, à la fois au niveau du site et du centre ville de N'Guigmi. Les gestionnaires de ces services ont été interrogés, ainsi que leurs usagers. Six groupes de discussion avec différentes catégories d'occupants ont été réalisés pour analyser les processus d'installation sur le site. Les données issues de cette collecte sont indicatives.

### ... Pour informer des stratégies de développement local adaptées au site...

Cette évaluation, dont les résultats sont présentés dans la première section, a été suivie par un processus de planification participative réunissant tous les acteurs locaux, publics et de l'aide impliqués dans le développement de ce site urbanisé. Le plan de priorisation des interventions, présenté dans la deuxième section, constitue une feuille de route pour la mise en œuvre concertée et coordonnée d'interventions qui répondent directement aux besoins au niveau du site et de son environnement immédiat.

Carte 1 : Localisation de la commune de N'Guigmi dans la région de Diffa, Niger



### ... Et aux objectifs de développement communal

Le présent rapport d'évaluation et de planification s'attache à concilier des stratégies concrètes, localisées et basées sur une analyse robuste des besoins non couverts spécifiquement sur et autour du site urbanisé, avec les orientations plus larges du développement communal, auxquelles les acteurs de l'aide œuvrant à N'Guigmi peuvent se conformer. Les besoins d'investissement sont estimés à plus de 1,000,000,000 XAF<sup>2</sup>.

<sup>2</sup> Voir p. 16 à 26

# EVALUATION TERRITORIALE DES BESOINS

## Analyse de la fourniture et de l'accès aux services de base accessibles aux occupants du site urbanisé de N'Guigmi

Juin 2019



## Introduction

### Contexte de l'étude

#### *La crise de déplacement à Diffa*

Depuis le mois d'avril 2013, le nord-est du Nigeria fait face à une escalade de violence due à l'insurrection du groupe Boko Haram. Le conflit s'est progressivement aggravé en février 2015, où des membres du groupe armé ont traversé la frontière pour cibler directement le Niger. Les attaques récurrentes ont déstabilisé les autorités locales et engendré d'importants déplacements de population dans la région de Diffa. En 2018, on estimait que 250 000 personnes étaient déplacées<sup>1</sup>. L'enlisement du conflit, qui a entraîné le maintien, depuis 2015, d'un état d'urgence<sup>2</sup> contribue à affaiblir les perspectives de retour des populations déplacées, alors qu'on constate qu'elles se regroupent progressivement dans des familles d'accueil ou autour de villes disposant d'un meilleur accès à des services de base que les sites de déplacés. La pression sur les équipements socio-communautaires, et par effet de rebond, sur la capacité des autorités locales à gérer les services communaux, s'amplifie donc<sup>3</sup>. En effet, la capacité des collectivités territoriales à investir dans des services de base pour répondre aux besoins croissants des populations est en décalage avec les prescriptions du cadre juridique de la décentralisation<sup>4</sup>. La fragilité

économique maintient les populations déplacées dans des conditions de logement précaires. Parallèlement, l'urgence humanitaire laisse progressivement place à des initiatives de relèvement, ciblant une intégration ou une réintégration durable des populations affectées par la crise dans le tissu économique local, un meilleur accès aux services de base, et un appui à la gouvernance locale.

#### *Des solutions de résilience hors camp*

C'est dans ce contexte que le HCR met en œuvre depuis 2017, avec des organisations partenaires, un projet d'urbanisation dans 7 des 12 communes de la région de Diffa. Ce projet, intitulé *Kallo Tchidanio*<sup>5</sup>, et financé par le fonds fiduciaire de l'Union Européenne, a pour objectif de fournir un accès au logement durable pour 4 000 ménages affectés par le déplacement (retournés, réfugiés, déplacés ou ménages hôtes vulnérables) à l'horizon fin 2020. Cette initiative se traduit par l'allotissement d'un site urbanisé dans chaque commune, composé de parcelles destinées à l'habitat résidentiel pour les ménages affectés par le déplacement, ainsi que de parcelles destinées à la vente, et aux communautés hôtes; et la construction de logements sur les parcelles destinées aux ménages affectés par le déplacement ciblés par le HCR. L'objectif visé est de développer des solutions durables de logement pour les populations affectées par le déplacement,

et de renforcer la mobilisation des ressources pour les communes via la vente de parcelles. Un approvisionnement en eau et la formation de jeunes issus des communes cibles en techniques de construction sont également prévues.

L'amélioration de l'accès aux services de base pour les populations destinées à vivre sur les sites, la promotion de leur sécurité alimentaire, du développement économique local et de la gouvernance décentralisée font l'objet du projet *Shimodu*<sup>6</sup>, directement complémentaire de l'initiative menée par le HCR, et également financé par le fonds fiduciaire de l'Union Européenne. Ce projet est mis en œuvre par le consortium d'ONG composé de ACTED, Concern Worldwide, Welt Hunger Hilfe et IMPACT Initiatives (à travers l'initiative AGORA), de 2019 à 2021. Les interventions du consortium d'ONG ciblent les sites déjà allotis et aménagés dans le cadre du projet *Kallo Tchidanio* et dont les occupants sont installés ou en cours d'installation.

La complémentarité des projets *Kallo Tchidanio* et *Shimodu*, ainsi que les interventions d'autres partenaires au développement doivent permettre aux acteurs locaux de concevoir et de concrétiser des stratégies de développement intégrées pour chaque site urbanisé. Ces sites visent à devenir des espaces de vie, au sein desquels les habitants ont accès aux services de base.

### Justification de l'étude

Les stratégies d'intervention des partenaires nécessitent une lecture fine des caractéristiques des territoires urbains ou péri-urbains dans lesquels les sites s'inscrivent. En effet, les contraintes et opportunités propres à chaque site invitent à des réponses différenciées et concertées. AGORA a donc réalisé une évaluation territoriale dans le cadre du projet *Shimodu*, dans le but d'informer les stratégies de tous les acteurs intervenant sur les territoires des sites urbanisés. L'évaluation propose une analyse des facteurs d'attractivité de ces sites, particulièrement en termes d'accès aux services de base. Cette analyse tient notamment compte des capacités actuelles des services, des opportunités économiques existantes, ainsi que des priorités de développement énoncées dans les Plans de Développement Communaux (PDC) de chacune des communes concernées.

#### *Informer les actions déjà engagées*

Dans un premier temps, cette évaluation est destinée à éclairer les opportunités de réponse adaptées à chaque site dans le cadre des projets *Kallo Tchidanio* et *Shimodu*.

<sup>1</sup> Dont 118 868 réfugiés, 25 731 retournés, 104 288 déplacés internes, Direction Régionale de l'Etat Civil, des Réfugiés et des Migrations, Juillet 2018

<sup>2</sup> Au moment de la collecte des données de l'évaluation, l'état d'urgence n'était pas encore assoupli. Depuis le 13 mars 2019, l'interdiction ciblant la pêche et la culture du poivron a été levée, permettant d'envisager une reprise économique dans ces secteurs de production traditionnellement importants dans la région.

<sup>3</sup> ACTED, Enquête préliminaire sur les sept sites d'urbanisation de la région de Diffa, Appraisal Monitoring and Evaluation, Février 2018

<sup>4</sup> La loi n°2002-013 du 11 juin 2002 portant transfert de compétences aux régions, départements et communes précise les compétences des collectivités territoriales.

<sup>5</sup> « Construisons ensemble » en langue Kanouri, et dont l'intitulé officiel est « Soutien à la résilience institutionnelle et communautaire dans la région de Diffa »

<sup>6</sup> « Aider à se relever » en langue Kanouri, et dont l'intitulé officiel est « Projet intégré d'appui à la résilience des populations vulnérables réfugiées, déplacées, retournées et hôtes de la région de Diffa, Niger »

## **Dessiner, de manière concertée, l'avenir des sites**

Dans un second temps, les résultats informeront la planification d'interventions prioritaires dans chaque site. Cet exercice permettra aux acteurs du territoire de concevoir des stratégies claires pour guider le développement de ces nouveaux espaces de vie. Tous les acteurs de ces territoires<sup>6</sup> seront invités à collaborer pour faire émerger des stratégies d'actions concrètes et séquencées pour répondre aux besoins, mobiliser les ressources et l'expertise nécessaire au développement à long-terme des sites urbanisés, et en coordonner la mise en œuvre.

## **Localités de l'évaluation**

### **Des communes prioritaires**

Les communes initialement ciblées par le projet d'urbanisation dans la région de Diffa sont les communes de Diffa, Chétimari, N'guigmi, Toumour, Kablewa, Mainé Soroa et Gueskéro. A la date de lancement du projet *Shimodu*<sup>7</sup> quatre des sept communes d'intervention visées par le projet *Kallo Tchidano* avaient significativement avancé dans l'aménagement et la construction des logements sur les espaces lotis des sites urbanisés. Il s'agit des communes de Diffa, Chétimari, Mainé Soroa et N'Guigmi, où tout ou partie des maisons sont construites et où une partie des bénéficiaires sont

installés sur le site. Dans les communes de Gueskéro, Kablewa et Toumour, les constructions restant à démarrer, les futurs occupants ne sont pas encore installés. Ce premier cycle d'évaluations territoriales se focalise donc sur les sites d'intervention prioritaires du projet *Shimodu*, soit les sites des communes de Diffa, Chétimari, Mainé Soroa et N'Guigmi.

### **Des sites proches du tissu urbain des chefs-lieux**

La majorité des sites sont construits ou planifiés à proximité immédiate des centres urbains des chefs-lieux des communes. Aussi, l'évaluation tient compte d'un certain nombre de services urbains accessibles depuis les sites et d'opportunités économiques pouvant être exercées en dehors des sites.

### **Le site de N'Guigmi et son environnement**

#### **Caractéristiques principales de la commune de N'Guigmi**

La commune urbaine de N'Guigmi est située dans la Région de Diffa, et le Département de N'Guigmi. Elle est limitée à l'Est par la République du Tchad, au Sud par la commune rurale de Bosso, à l'Ouest par la commune rurale de Kablewa et au Nord par la commune rurale de N'Gourti. N'Guigmi est le chef-lieu de département

et commune urbaine dont elle porte le nom. La commune de N'Guigmi dispose d'un Plan de Développement Communal Replanifié (PDCR) pour la période 2019-2023. La stratégie de développement communal reconnaît l'amélioration de l'accès aux services de base, le renforcement de la sécurité alimentaire et la consolidation de la paix ainsi que de la sécurité comme des priorités pour la commune.

La population de la commune est estimée à 54 941 habitants<sup>8</sup>. Depuis 2015, l'insurrection de Boko Haram sur le territoire nigérien a particulièrement touché la commune de N'Guigmi, qui est la troisième commune de la région de Diffa en termes de nombre de déplacés internes enregistrés sur son territoire. La commune abritait en effet 24 sites de déplacés, regroupant près de 35 046 personnes, en juillet 2018<sup>9</sup>. Face à la recrudescence récente des violences et aux nouvelles vagues de déplacement, l'initiative d'urbanisation « hors camp » apparaît comme une réponse adaptée aux faibles perspectives de stabilisation à moyen terme.

### **Le site urbanisé de N'Guigmi**

Le site urbanisé de N'Guigmi est situé à environ 2 km de la ville de N'Guigmi. Le site est donc relativement isolé du tissu urbain, et ne disposait d'aucun service de base avant l'allotissement car n'étant pas préalablement habité.

Le site comprend une surface totale de 50 hectares, et s'articule autour d'un système mixte entre logement sociaux et propriété foncière<sup>10</sup>, par lequel **903 parcelles constructibles sont alloties**, dont la moitié revient directement à la mairie, une partie revient aux propriétaires terriens dont les terres ont été mobilisées, tandis que les **433 parcelles restantes** sont destinées à être aménagées pour des ménages vulnérables (déplacés, retournés, réfugiés et non déplacés très vulnérables), qui en ont l'usus direct. Lorsqu'un ménage vulnérable quitte sa parcelle, celle-ci redevient un bien communal, que la mairie ré-attribue à un nouveau ménage vulnérable. Sur ces parcelles dites « sociales » alloties, d'une surface de 200m<sup>2</sup> chacune, **440 maisons de 18m<sup>2</sup> ont été construites** par l'ONG CISP, partenaire opérationnel du HCR. La capacité totale d'accueil du site, tous types de parcelles confondues, est estimée à **6 300 personnes**, dont **3 031 personnes** sur les parcelles sociales<sup>11</sup>.

<sup>7</sup> 01/01/2019

<sup>8</sup> Plan de développement communal replanifié de N'Guigmi 2019-2023, Région de Diffa, Département de N'Guigmi

<sup>9</sup> Direction Régionale de l'Etat Civil, des Migrations et des Réfugiés (DRECM-R), Diffa, Juin 2018

<sup>10</sup> UNHCR, Soutien à la résilience institutionnelle et communautaire dans la région de Diffa - 'Kallo Tchidaniwo' : Construire ensemble

<sup>11</sup> A raison de 7 personnes par ménage, conformément à la moyenne nationale et observée au niveau de la population des différents sites étudiés

## Méthodologie

### Profilage socio-économique des ménages installés

Un recensement porte à porte des occupants des maisons déjà construites sur le site a été réalisé du 6 au 7 mars 2019. Cette collecte a permis de fournir des informations préliminaires aux partenaires du consortium au sujet du taux d'occupation du site, du profil démographique des occupants et de leur accès aux services et aux moyens de subsistance.

### Ateliers de cartographie participative

L'objectif des ateliers de cartographie participative était de localiser les infrastructures de santé, d'éducation, d'accès à l'eau et les marchés accessibles depuis les sites et régulièrement utilisés par ses occupants sur une carte de la ville de N'Guigmi. Ces ateliers ont pris la forme de 4 groupes de discussion avec entre 6 et 8 occupants du site, dont 2 avec des hommes et 2 avec des femmes, les 11 au 15 mars 2019, et ont mené à l'identification de 34 services de base utilisés par les occupants des sites pour leurs besoins quotidiens. Ces ateliers se sont aussi révélés utiles pour cartographier les « bassins de vie » des sites urbanisés, soit l'unité de territoire cohérente au regard des pratiques quotidiennes des communautés.

### Entretiens avec les gestionnaires des services

Les équipes ont ensuite conduit des entretiens avec le(s) gestionnaire(s) de chacun des services recensés lors des ateliers de cartographie participative et effectivement opérationnels, à l'aide d'un questionnaire structuré. Ce questionnaire a permis de renseigner des indicateurs de fonctionnalité dérivés des normes applicables pour chaque secteur, à la fois en terme de standards humanitaires et de normes opérationnelles nationales<sup>1</sup>. Ces indicateurs couvrent des aspects liés au fonctionnement des infrastructures en termes de ressources matérielles et humaines, à leur accessibilité et à l'offre de services. Les 19 et 20 mars 2019, les enquêteurs ont collecté des données au sujet de 34 infrastructures d'accès à l'eau, à l'éducation, à la santé et aux marchés.

### Enquêtes avec les usagers

Des enquêtes ont également été menées auprès des usagers de chaque service afin d'en mesurer l'attractivité et l'aire d'influence. L'aire d'influence moyenne correspond à la distance moyenne parcourue par les usagers d'un service pour s'y rendre depuis leur domicile, et est une mesure d'interprétation du rayonnement territorial d'un équipement socio-collectif donné. Au niveau de chaque service, un échantillon de plus ou moins 68 enquêtes ont été menées auprès des usagers s'y trouvant au cours d'une journée normale.

### Groupes de discussion avec les occupants des sites urbanisés

Dans le but d'analyser les facteurs incitatifs et dissuasifs à l'installation sur les sites, ainsi que de comprendre plus finement les enjeux potentiels qui se posent en termes de conditions de vie et d'accès aux services pour leurs occupants, 6 groupes de discussion ont été menés sur le site le 13 et 14 mars 2019. Réunissant entre six et huit personnes, ces groupes de discussion ont été organisés en fonction du statut d'occupation des ménages vis-à-vis du site concerné et séparés en fonction du genre. Deux groupes de discussion ont ainsi été menés auprès de bénéficiaires du programme d'urbanisation du HCR installés sur le site, deux auprès de bénéficiaires ne s'étant pas encore installés sur le site et deux auprès de ménages non-bénéficiaires néanmoins installés sur des parcelles sociales du site, chaque groupe interrogeant séparément les hommes et les femmes.

### Traitement et analyse des données

Les données obtenues à partir d'outils quantitatifs ont été nettoyées et anonymisées pour garantir la protection individuelle des répondants. L'analyse quantitative de la fonctionnalité des services a consisté à développer un système de notation, recouvrant les différents aspects de fonctionnalité des services et adapté à chaque secteur. Les indicateurs utilisés pour la notation des

services de fourniture d'eau, d'éducation et de santé sont donc issus des standards humanitaires promus par SPHERE et des standards nationaux promus par les ministères sectoriels. Ce système a permis d'attribuer un score de 0 (non fonctionnel) à 1 (parfaitement fonctionnel) à chaque service, à partir de l'analyse des données collectées auprès des usagers et des gestionnaires de services<sup>2</sup>. L'aire d'influence de chaque service a ensuite été calculée en effectuant une moyenne de la distance parcourue par chaque usager pour atteindre le service. La production de cartes sectorielles pour chaque site a ensuite permis de modéliser visuellement le score de fonctionnalité et l'aire d'influence de chaque service. L'analyse qualitative des données recueillies à partir des groupes de discussion a fait l'objet d'une grille de saturation permettant la comparaison des résultats entre chaque groupe interrogé mais aussi entre les quatre sites couverts par la recherche.

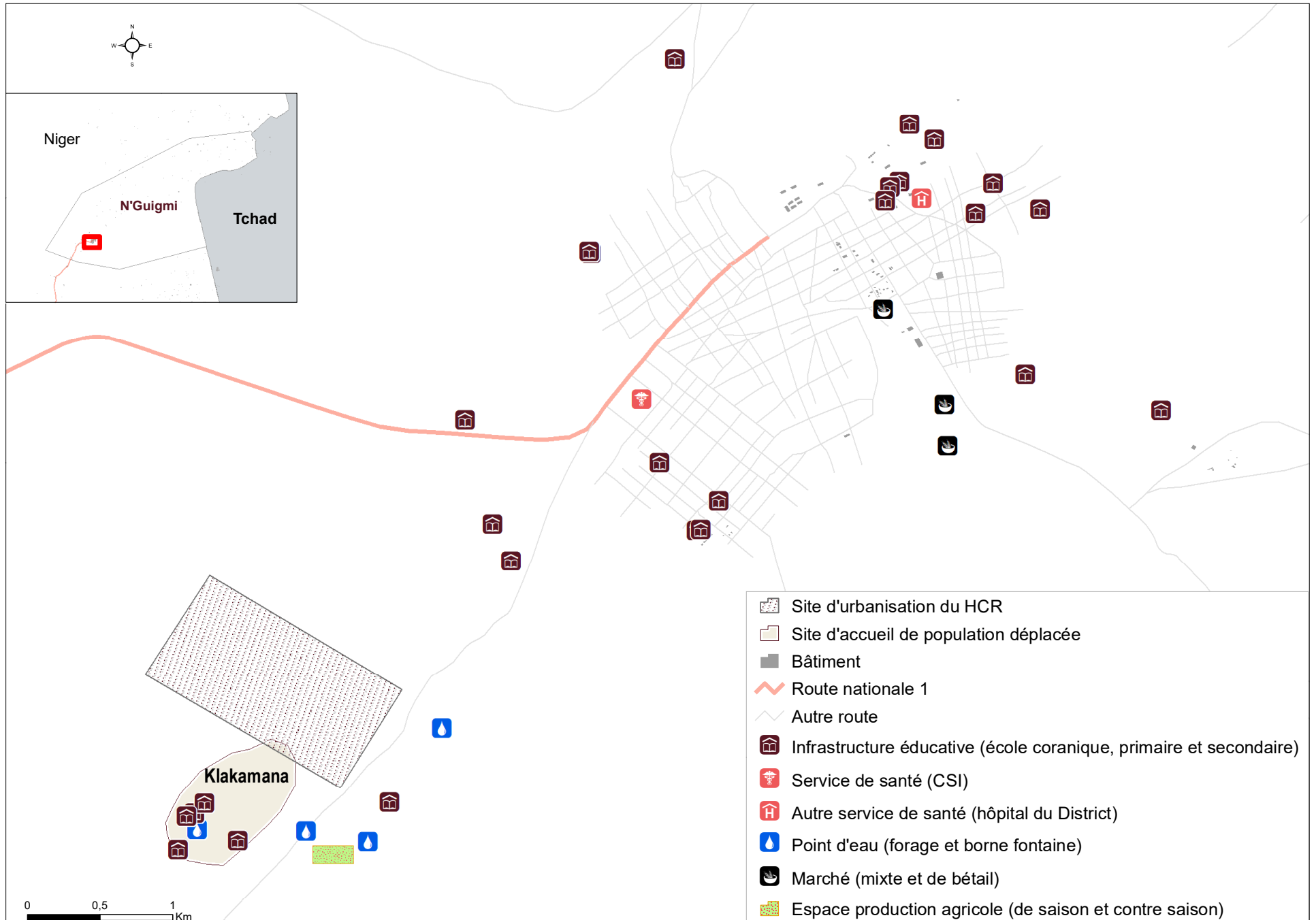
### Limites

Les informations relatives aux aires d'influence sont pour partie données à titre indicatif. En effet, certaines contraintes logistiques et d'accès n'ont pas permis de recueillir systématiquement le minimum d'enquêtes requis pour obtenir des données représentatives. Les données issues des groupes de discussions et des entretiens avec les gestionnaires des sites doivent également être considérées comme indicatives.

<sup>1</sup> The SPHERE Handbook, Humanitarian Charter and Minimum Standards in Humanitarian Response, 2018 - République du Niger, Répertoire des normes et standards de la planification des six ministères du Programme Sectoriel de l'Éducation et de la Formation (PSEF) au Niger, 2016 - République du Niger, Ministère de la Santé Publique, Normes et standards des infrastructures, équipements et ressources humaines du système de santé, 2016 - République du Niger, Ministère de l'hydraulique et de l'assainissement, Programme sectoriel eau hygiène et assainissement 2016 - 2030

<sup>2</sup> Consulter la matrice de notation complète ici: [bit.ly/2XnOxQ](http://bit.ly/2XnOxQ)

Carte 2 : Localisation des services de base rapportés comme étant régulièrement utilisés par les occupants du site urbanisé de N'Guigmi



## Installation et accès aux services de base

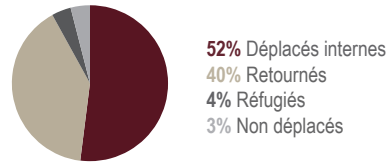
### Etat des lieux de l'occupation

Les maisons construites sont au nombre de 440, soit plus que la cible initiale de 433. Entre le 6 et le 7 mars 2019, période pendant laquelle le projet Shimodu a conduit un recensement, 322 ménages étaient effectivement installés sur le site. La comparaison entre le plan de lotissement et les références de chaque parcelle occupée par les ménages ont permis d'identifier que la grande majorité des ménages était installée sur des parcelles «sociales», destinées aux ménages affectés par les déplacements sélectionnés dans le cadre du projet *Kallo Tchidanio*, tandis que moins d'une dizaine sont installés sur des parcelles destinées à la vente. Les parcelles rétrocédées à la mairie sont, pour la grande majorité d'entre elles, vierges. Au moment de l'enquête, 14 des ménages rencontrés ne disposaient pas de l'acte de cession nominatif et 89 d'entre eux ont présenté un acte de cession nominatif dont l'identité ne correspondait pas à celle des occupants.

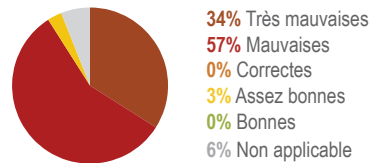
### Profil des ménages et conditions de logement

En moyenne, les ménages installés sur le site sont composés de 6 personnes. **65% des occupants ont moins de 18 ans**, dont 34% ont moins de 5 ans et 44% entre 5 et 11 ans. Les adultes de moins de 50 ans représentent 27% de la population.

*Statut déclaré des ménages occupant le site, en proportion des ménages installés:*



*Conditions de vie observées par les enquêteurs, en pourcentage de ménages installés<sup>1</sup>:*



### Processus d'acquisition des parcelles et d'installation

Le processus d'attribution des actes de cession associés aux parcelles sociales a été géré par des organes consultatifs locaux, pour une majorité entre 2016 et 2017. Les bénéficiaires des parcelles sociales disposant d'un acte de cession nominatif rapportent avoir été sélectionnés sur la base de critères de vulnérabilité incluant la pauvreté, le statut de déplacé, ou plus spécifiquement pour les femmes, le veuvage et le nombre d'enfants à charge. Les ménages bénéficiaires installés sur le site ont exprimé leur satisfaction vis-à-vis du processus d'installation.

Certains des occupants non-bénéficiaires se sont installés avec l'accord des

propriétaires et se sont engagés à partager l'aide humanitaire attendue en contrepartie. D'autres se sont installés sans qu'un accord soit formalisé, et quelques uns ont rapporté se sentir menacés d'expulsion par les propriétaires. Certains des non-bénéficiaires néanmoins installés sur le site ont indiqué être arrivés trop tard pour participer au processus d'attribution et d'autres ont précisé avoir été écartés après n'avoir pas pu présenter de justificatifs d'identité. L'ensemble des ménages a rapporté se sentir bien intégrés sur le site.

### Conditions de vie

Les occupants du site se sont dits satisfaits de la qualité de l'habitat mais ont unanimement rapporté que les conditions de vie n'étaient pas conformes à leurs attentes. Le souhait de disposer d'un meilleur niveau d'accès aux services de base a également été unanimement rapporté par les participants aux groupes de discussion. Des préoccupations plus spécifiques en termes d'accès insuffisant à l'eau, à l'assainissement de base, à une clôture et à un hangar communautaire ont été amenées. La majorité des participants ont cependant indiqué qu'ils bénéficiaient, depuis le site, d'un meilleur accès à l'assistance humanitaire et à l'eau potable qu'avant leur installation, et qu'ils se sentaient plus en sécurité sur le site que dans leur lieu d'origine. L'amélioration de l'accès aux soins et à un marché sont les priorités d'intervention les plus fréquemment citées par les participants.

### Facteurs incitatifs et dissuasifs pour l'installation

Les perspectives de bénéficiaire de meilleures conditions de vie en termes de sécurité et de logement ainsi que d'accéder plus facilement à l'assistance humanitaire, notamment en termes de distributions alimentaires, ont été régulièrement mentionnées comme les principales motivations pour s'installer sur le site par les participants. Les bénéficiaires installés ont indiqué qu'ils conditionnaient leur installation durable à une amélioration significative de l'accès aux services, notamment à la santé à l'assainissement de base et au commerce. L'éloignement des services de base comme les centres de soin, des lieux de culte, les marchés, ainsi que des services de proximité, comme l'assainissement de base, a été relevé par les groupes de discussion avec les bénéficiaires installés comme des contraintes à une installation durable.

Par ailleurs, les bénéficiaires installés expriment une volonté de retourner dans leurs villages d'origine si cela devient possible. Les bénéficiaires non installés ont expliqué préférer leurs conditions de vie en ville à la perspective d'être domiciliés sur le site. Leurs attaches en ville (commerce, scolarisation des enfants) et les lacunes actuelles en termes de fourniture de services expliquent leurs réticences.

<sup>1</sup> Cette information est issue des observations de terrain réalisées par les enquêteurs au moment du recensement porte à porte, et sont donc indicatives. Les critères utilisés par les enquêteurs pour qualifier les conditions de logement recouvraient la qualité du bâti (état de finalisation du logement, dégradations éventuelles), le niveau d'équipement du logement en mobilier, la salubrité intérieure et extérieure du logement.



Tableau 1 : Scores de fonctionnalité des infrastructures éducatives<sup>1</sup>

	Locaux	Equipements	Environnement pédagogique	Fréquentation	Score total
Ecole primaire Chérif Bello 1	0.60	0.20	0.93	0.43	0.54
Ecole primaire Chérif Bello 2	0.90	0.25	0.93	0.43	0.63
Ecole Primaire Garin dolé	0.60	-0.10	0.57	0.77	0.46
Ecole primaire Kanoubri	0.40	-0.05	1.10	0.77	0.55
Ecole Primaire Tarka Forage	0.70	0.40	0.77	0.77	0.66
Ecole Garin dolé Medersa	0.70	0.20	0.23	0.23	0.34
Ecole Primaire Kangart Choulou 1	0.90	0.50	0.60	0.43	0.61
Ecole Primaire Kangart Choulou 2	0.60	0.50	0.77	0.43	0.58
Ecole medersa Yobé	0.80	0.25	0.83	0.77	0.66
Ecole primaire à Klakamana	0.40	0.25	0.57	0.30	0.38
Ecole primaire Cameroun	1.00	0.50	1.10	0.57	0.79
CEG Mamoudou Souna	0.30	0.65	0.57	0.03	0.39
CEG Franco-Arabe au quartier administratif	0.77	0.40	1.10	0.77	0.76
Lycée Maï Manga	1.10	0.70	1.10	0.77	0.92
Centre de Formation Professionnelle et Technique CFPT Aéroport	0.27	0.40	0.73	0.40	0.45

## Une offre de services éducatifs à renforcer

L'évaluation a porté sur 26 établissements scolaires que les occupants du site avaient indiqué utiliser régulièrement, dont 15 établissements publics - qui ont fait l'objet de la notation - 10 écoles coraniques et 1 espace amis des enfants<sup>2</sup>.

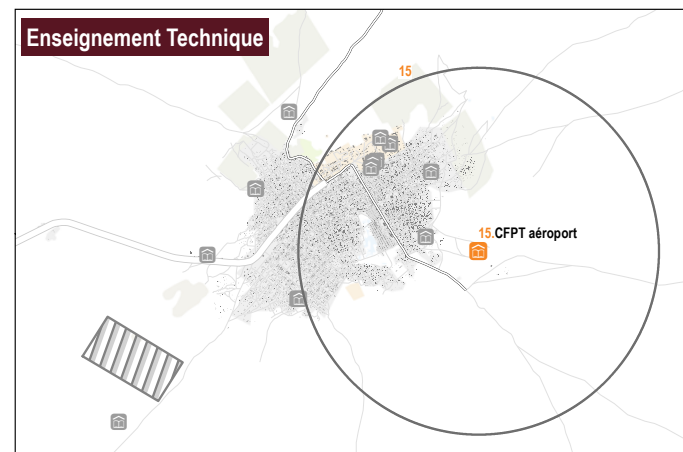
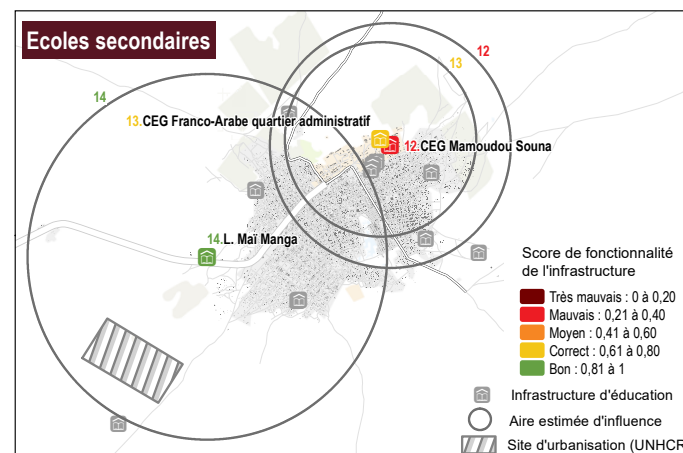
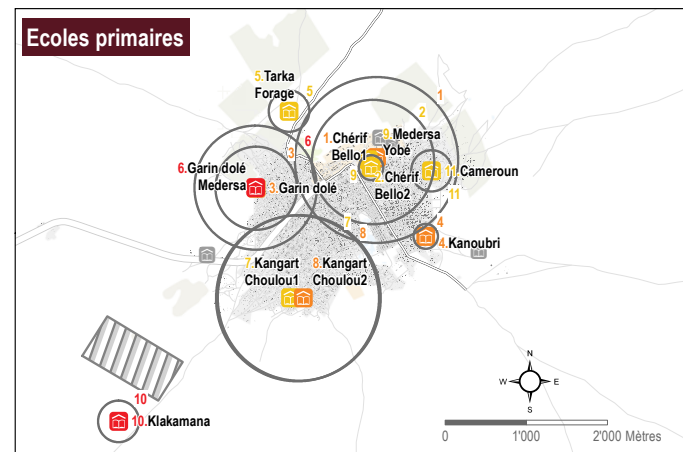
Les gestionnaires des établissements publics ont déclaré que le nombre d'élèves scolarisés a sensiblement augmenté pendant la période de crise, malgré que ces établissements aient été contraints de fermer leurs portes à plusieurs reprises depuis 2015. La formation du corps enseignant a été mentionnée

comme un enjeu de taille dans 12 des 15 établissements primaires et secondaires. Les thématiques les plus souvent mentionnées pour renforcer les capacités du corps enseignant sont la psychologie, la gestion des conflits en milieu scolaire et la pédagogie.

**L'enseignement pré-scolaire** n'est assuré que par un Espace Amis des Enfants, géré par l'ONG COOPI.

En ce qui concerne **l'enseignement primaire de base**, la seule école primaire localisée à proximité immédiate du site présente de mauvaises conditions d'enseignement, et est peu fréquentée. La plupart des écoles se situent dans la

Carte 3 : Aires d'influence<sup>3</sup> moyennes des infrastructures éducatives rapportées comme étant régulièrement utilisées par les occupants du site urbanisé de N'Guigmi, par type de structure



<sup>1</sup> La matrice de notation incluait un système de points «bonus» et «malus», ce qui explique l'occurrence de scores inférieurs à 0 ou supérieurs à 1 dans certaines des sous-catégories.

<sup>2</sup> En l'absence de recommandations applicables aux écoles coraniques et aux Espaces Amis des Enfants dans le Répertoire des normes et standards de la planification des six ministères du Programme Sectoriel de l'Education et de la Formation (PSEF) au Niger, 2016, ces catégories d'établissements n'ont pas fait l'objet d'une notation.

<sup>3</sup> En ce qui concerne les établissements primaires et pré-scolaires, cette information a été collectée directement auprès des gestionnaires d'établissement. Dans le cadre de la politique de protection de l'enfance observée par IMPACT Initiatives, les enfants ne sont pas inclus dans ce type d'enquêtes comme répondants.

ville de N'Guigmi, où 9 établissements sont disponibles. Les défaillances en termes d'équipement, à la fois sanitaire, mobilier et périscolaire, reviennent presque systématiquement dans les enjeux rencontrés par ces établissements. Le deuxième enjeu le plus récurrent a trait à la fréquentation de ces écoles, qui ont vu, pour la majorité, les effectifs de leurs élèves augmenter depuis le début de la crise avec les nouvelles arrivées d'enfants déplacés. De nombreux gestionnaires ont indiqué ne pas avoir la capacité d'accueillir des effectifs supplémentaires au niveau de leur établissement.

**L'enseignement secondaire** est assuré par deux collèges d'enseignement général (CEG) et un lycée à N'guimi. Le CEG de Mamoudou Souna présente de mauvaises conditions d'enseignement, qui contrastent avec le bon fonctionnement du lycée Maï Manga.

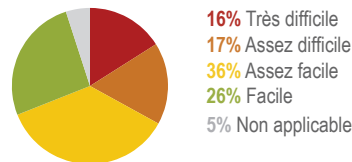
**L'offre de formation technique** proposée par le Centre d'enseignement technique, porte sur les métiers du bâtiment, la coiffure et la couture. L'évaluation a révélé que le centre manquait des équipements nécessaires à son bon fonctionnement. Ce centre accueille moins d'une centaine d'apprenants.

## Enjeux d'accès à l'éducation

### La proximité des services éducatifs

Les enquêtes auprès des ménages ont révélé que la majorité des occupants considéreraient que les services d'éducation étaient facilement accessibles depuis le site.

*Perception des ménages occupants sur la facilité d'accès aux établissements scolaires:*



Près de la moitié des ménages répondants ont rapporté que les membres de leur ménage se rendant à un établissement scolaire mettaient moins de 15 minutes pour y accéder depuis le site, tous moyens de transport confondus. Ils sont 18% à avoir rapporté une durée située entre 15 et 30 minutes, et 14% entre 30 minutes et 1 heure.

Interrogés sur les raisons pour lesquels ils choisissent de fréquenter un établissement particulier, les usagers des établissements secondaires ont cité la qualité de l'éducation comme le principal facteur de choix, et ce, même si l'établissement fréquenté se situe à une certaine distance

de leur lieu de vie. La deuxième raison la plus fréquemment avancée, qui concerne particulièrement les ménages dont certains enfants fréquentent le lycée, évoque le fait que l'établissement fréquenté est le seul disponible. La proximité géographique de l'établissement est la troisième raison la plus fréquemment évoquée par les usagers des infrastructures éducatives.

### Une demande supérieure à l'offre

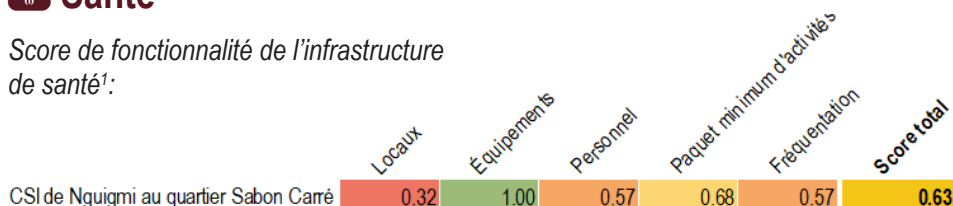
Dans la mesure où le site urbanisé a la capacité, à terme, d'accueillir plus de 6 000 habitants, toutes catégories d'occupation confondues (bénéficiaires directs du programme HCR, propriétaires de parcelles acquises auprès de la mairie), les besoins en éducation vont augmenter proportionnellement au niveau d'occupation du site. Alors que les constructions de maisons sur les parcelles sociales se sont achevées, les perspectives d'occupation du site concernent majoritairement les parcelles destinées à la vente et à l'aménagement autonome.

Actuellement, **65% des occupants ont moins de 18 ans**, ce qui souligne des besoins importants et croissants en fourniture de services éducatifs à tous les niveaux d'enseignement. Les groupes de discussion avec les différentes catégories de ménages concernés par le processus d'urbanisation ont souligné que la proximité aux services sociaux de base, parmi lesquels l'éducation, consistait un

critère majeur ayant motivé l'installation pour les ménages installés. Parallèlement, les ménages non installés vivant en centre-ville ont évoqué un meilleur accès à l'éducation sur leur lieu de résidence actuel que ce qu'ils pouvaient espérer en habitant sur le site.

Le groupe de discussion avec les femmes bénéficiaires installées sur le site a indiqué que l'absence d'écoles et d'aires de jeux rendent le site peu favorable aux enfants.

Score de fonctionnalité de l'infrastructure de santé<sup>1</sup>:



### Un Centre de Santé Intégré (CSI) relativement performant à N'Guimi

L'évaluation a porté sur un établissement de santé: le CSI de N'Guimi. Il s'agit du seul service de santé que les occupants du site ont indiqué utiliser régulièrement.

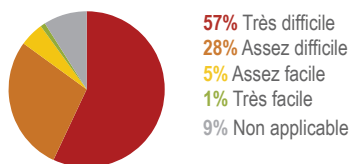
Ce CSI présente un score de fonctionnalité correct, mais qui révèle des disparités importantes entre une bonne situation en termes d'équipements, et des infrastructures d'accueil peu conformes aux normes<sup>2</sup>. L'insuffisance du personnel est aussi un facteur de difficultés. Si le centre demeure en capacité d'absorber une demande en croissance, la bonne prise en charge des patients nécessite des interventions pour renforcer l'approvisionnement en médicaments et pour construire de nouveaux bâtiments.

### Enjeux d'accès aux soins

En grande majorité, les occupants du site ont considéré que l'accès aux infrastructures de santé était difficile. La proximité géographique du centre de santé est la raison principale avancée par plus de la moitié des usagers du CSI pour

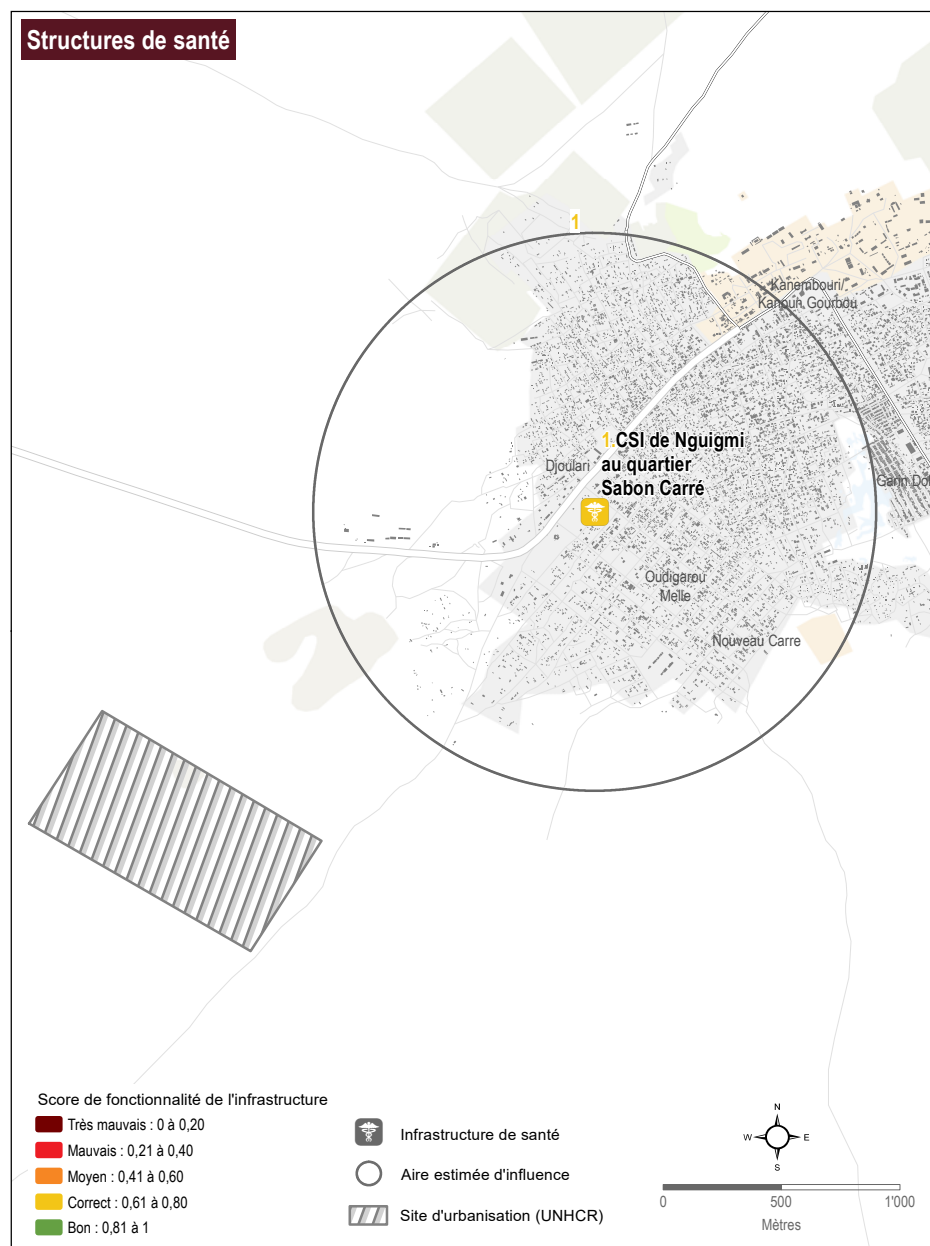
expliquer leur choix de recourir à cette infrastructure. Ils sont 39% à évoquer en premier lieu le fait qu'ils fréquentent ce centre par habitude, et 16% à indiquer que ce centre est le seul disponible.

Perception des ménages occupants sur la facilité d'accès infrastructures de santé:



Etant donné que le CSI est le seul service disponible pour les habitants de N'Guimi et ses environs, les patients peuvent entreprendre de grandes distances pour se rendre au centre. Parmi les usagers interrogés au niveau du centre, 23% ont rapporté mettre plus de 15 min à s'y rendre depuis leur domicile, tandis que 30% d'entre eux ont déclaré mettre moins de 15 minutes. A titre de comparaison, plus de la moitié des occupants du site urbanisé ont déclaré mettre entre 30 minutes et 1 heure pour s'y rendre. Ces derniers ont unanimement identifié la construction d'un centre de santé à proximité du site comme une intervention prioritaire.

Carte 4 : Aire d'influence moyenne de l'infrastructure de santé rapportée comme étant régulièrement utilisée par les occupants du site urbanisé de N'Guimi



<sup>1</sup> Dans la mesure où le projet *Shimodu* a prévu d'intervenir en appui à des structures de santé de proximité, seuls les cases de santé et les Centres de Santé Intégrés de type 1 et 2 ont été ciblés par l'enquête de fonctionnalité. Le centre de santé Mère-Enfant et Centre Hospitalier Régional n'ont pas été enquêtés.

<sup>2</sup> Tel que définis par les Normes et standards des Infrastructures, équipements et ressources humaines du système de santé du Niger, 2016

## Eau et assainissement

Scores des points d'eau:

	Fonctionnalité	Accessibilité	Score total
Forage public 2 du site urbanisé	0.75	0.73	0.74
Forage public 3 du site urbanisé	0.00	0.40	0.20
Forage public 1 du site urbanisé	0.75	0.23	0.49
Borne fontaine publique du village Klakamana	0.00	0.47	0.23

### Ouvrages hydrauliques et besoins

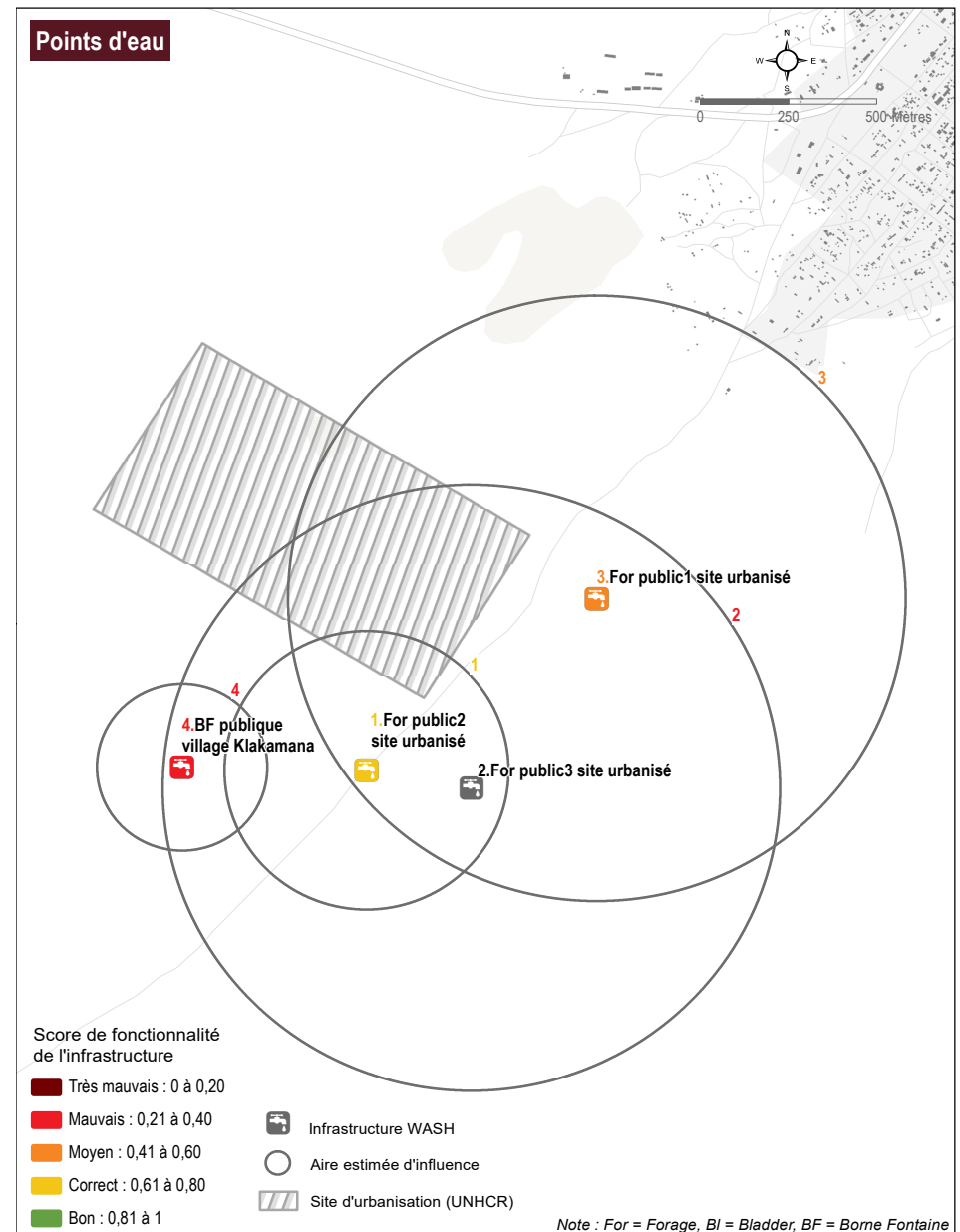
Les occupants du site urbanisé de N'Guigmi disposaient, au moment de l'enquête, d'un accès à trois installations hydrauliques situées en bordure du site, réalisées dans le cadre du projet *Kallo Tchidano*. Ces trois forages à source solaire ont été construits pour fournir l'eau nécessaire à la construction des logements, et qui sont utilisables pour la consommation. Néanmoins, à l'exception du forage public 2, dont la capacité est correcte, les installations ne sont pas en mesure d'absorber la demande. Le forage public 3 et la borne fontaine notamment ne sont pas pleinement opérationnels, tandis que l'eau puisée au niveau des quatre installations n'est pas considérée comme potable. La consommation quotidienne en eau puisée au niveau de ces infrastructures est inférieur aux recommandations du Programme sectoriel eau hygiène et assainissement, bien qu'au-dessus des standards humanitaires. Quelques semaines après la réalisation de l'enquête, trois bladders d'une capacité de 10 m<sup>3</sup> chacun ont été positionnés par ACTED<sup>2</sup>

sur le site pour faciliter temporairement l'approvisionnement en eau. Des réalisations supplémentaires pour améliorer la fourniture en eau sont envisagées. Les besoins pourraient croître jusqu'à 285 390 litres<sup>1</sup> par jour une fois toutes les parcelles aménagées et occupées. Cette projection doit être ajustée en fonction des perspectives réelles d'évolution de l'occupation, qui concerne majoritairement les parcelles destinées à la vente et à l'aménagement spontané.

### Assainissement<sup>3</sup>

En mars 2019, aucun des ménages n'a déclaré avoir accès à des latrines. L'amélioration de la couverture sanitaire est une des interventions jugées prioritaires par les occupants du site. ACTED prend en charge ce besoin dans le cadre du projet *Shimodu*. 300 latrines familiales sont en cours de réalisation sur le site de N'Guigmi, avec une cible à 433 à l'horizon fin 2021.

Carte 5: Aires d'influence moyennes des points d'eau rapportés comme étant régulièrement utilisés par les occupants du site urbanisé de N'Guigmi



<sup>1</sup> Calculé à partir du volume individuel quotidien de 75L recommandé en zones urbaines par le Programme sectoriel eau hygiène et assainissement et de la population totale estimée à terme sur l'ensemble des 906 parcelles du site, soit plus de 6 000 personnes, sur une base de 7 personnes en moyenne par ménage.






<sup>2</sup> ACTED, mai 2019

<sup>3</sup> Le degré de fonctionnalité des infrastructures d'assainissement n'a pas fait l'objet d'une analyse, car ce sont des latrines familiales

## Moyens d'existence

### Profils économiques et préoccupations prioritaires des ménages quant à l'amélioration de leurs moyens d'existence

*Moyens d'existence principaux rapportés par les ménages, en % des ménages répondants:*

Dons	13%	
Agriculture de subsistance	11%	
Assistance humanitaire	10%	
Aucun	10%	
Artisanat	10%	

L'agriculture et l'artisanat occupent une bonne part des activités génératrices de revenus pratiquées par les ménages occupant le site urbanisé. Les participants de quatre groupes de discussion sur six ont indiqué avoir été en capacité de maintenir les mêmes activités génératrices de revenus qu'avant leur installation sur le site. Peu d'activités génératrices de revenus sont pratiquées sur le site-même, et tous les groupes de discussion ont relevé que l'absence de commerces et l'éloignement du marché représentaient des contraintes. Les bénéficiaires non installés sur le site ont évoqué l'isolement du site vis-à-vis du tissu économique urbain comme une des raisons pour lesquelles ils ont choisi de ne pas y être domiciliés, tandis que deux des quatre groupes de discussion avec des ménages effectivement installés sur le site ont suggéré que la santé économique des ménages a eu tendance à se dégrader en raison de cet éloignement.

Une part non négligeable de 10% des ménages déclare n'avoir aucune source de revenus, tandis que 13% d'entre eux ont indiqué dépendre de dons, et 10% de l'aide humanitaire.

Les femmes ont unanimement évoqué l'appui en activité génératrices de revenus et des formations sur la gestion associative comme une priorité d'intervention sur le site. Trois des quatre groupes de discussion avec des ménages installés ont indiqué que leur décision de s'installer avait été en partie motivée par la perspective d'un meilleur accès à l'aide humanitaire, mais seulement un des groupes a cité que l'accès effectif à l'aide humanitaire représentait un avantage par rapport à leurs anciennes conditions de vie.

### Opportunités et contraintes dans le secteur agricole

#### Activités agricoles pratiquées

Les participants impliqués dans le secteur agricole ont indiqué cultiver le sorgho, le mil, le niébé, ainsi que des cultures de contre-saison comme la salade, les choux, la pastèque, la tomate, le poivron. Un espace de production agricole, situé à 3 kilomètres au Sud-est du site, a été mis à leur disposition par le chef de N'Guigni et la mairie. Ceci a permis de garantir aux ménages vulnérables déplacés internes et réfugiés la possibilité de s'investir dans, ou de poursuivre des activités agricoles sans contrepartie financière.

La proximité des espaces agricoles et de pâturage a été identifiée par les participants aux groupes de discussion comme un point fort contribuant à la santé économique des ménages. Les participants aux ateliers de cartographie participative ont cependant unanimement rapporté des enjeux d'accès à l'eau sur ces terres, qui ont poussé un certain nombre de paysans à abandonner la pratique de l'agriculture, devenue trop peu rentable. Néanmoins, cet espace de production agricole de proximité pourrait être viabilisé avec des techniques d'irrigation modernes, dans le cadre du projet *Shimodu*.

Les occupants ont aussi indiqué que l'élevage domestique et l'embouche étaient des pratiques répandues. La coupe de bois en brousse pour la revente a également été mentionnée comme une activité d'importance.

#### Perspectives du secteur agricole<sup>1</sup>

Si l'agriculture reste le secteur le plus porteur dans la région de Diffa, les espaces de production agricoles traditionnels ont été massivement frappés par l'insécurité. L'accès aux terres agricoles et aux zones piscicoles du lac Tchad est en effet resté interdit jusqu'à mars 2019, et serait aujourd'hui conditionné au paiement d'une taxe par les agriculteurs/éleveurs qui souhaitent la cultiver ou y exercer des activités économiques, au bénéfice de groupes armés. Afin de re-dynamiser des activités agricoles au bénéfice

des occupants des sites urbanisés, la récupération de terres dans de nouvelles zones de production accessibles et sécurisées est envisageable. Ceci implique des investissements dans des systèmes d'irrigation qui soient gérables en termes de coûts d'exploitation pour les producteurs.

La pêche est une activité en voie de redéploiement, et répond à une demande largement excédentaire. Là encore, des opportunités existent pour promouvoir une pratique de la pêche dans des marres et retenues d'eau plutôt que systématiquement sur les eaux du lit du lac Tchad. La promotion de la pêche permettrait notamment d'impliquer les femmes dans la filière, pour des activités de revente dont elles ont traditionnellement la charge.

### Opportunités économiques dans d'autres filières<sup>2</sup>

Le petit commerce et la transformation de produits agricoles ont également été identifiés comme des secteurs relativement porteurs à développer, et dont les activités permettent d'impliquer les femmes et les jeunes. Les métiers de l'électricité, du bâtiment et de la construction métallique ont également été cités pour les jeunes.

<sup>1</sup> ACTED, Evaluation des opportunités économiques dans la région de Diffa, communes de Diffa, Chétimari, N'guigni et Maine Soroa, juin 2019. La méthodologie de cette étude, qui repose sur des entretiens avec des informateurs clés avec les services techniques décentralisés concernés et des opérateurs économiques locaux, a été développée avec le soutien technique de AGORA

<sup>2</sup> Ibid

### Disponibilité des marchés

Sur la base des ateliers de cartographie participative, trois marchés ont été évalués dans le cadre de cette étude: le marché mixte de N'Guigmi, et les deux marchés à bétail hebdomadaires.

Depuis le début de la crise, les deux marchés à bétail ont vu leur activité augmenter, alors que le marché mixte a vu le volume de ses échanges baisser. Ces variations s'expliquent, d'après les gestionnaires des marchés, par le fait que la crise a, d'une part, permis aux marchés à bétail de bénéficier de l'approvisionnement des populations déplacées, devenues de nouveaux acteurs de la vente à N'Guigmi; tandis que, d'autre part, de nombreux agriculteurs qui alimentaient le marché mixte avec leurs produits ont perdu l'accès à leurs terres avec la crise et l'état d'urgence qui a suivi.

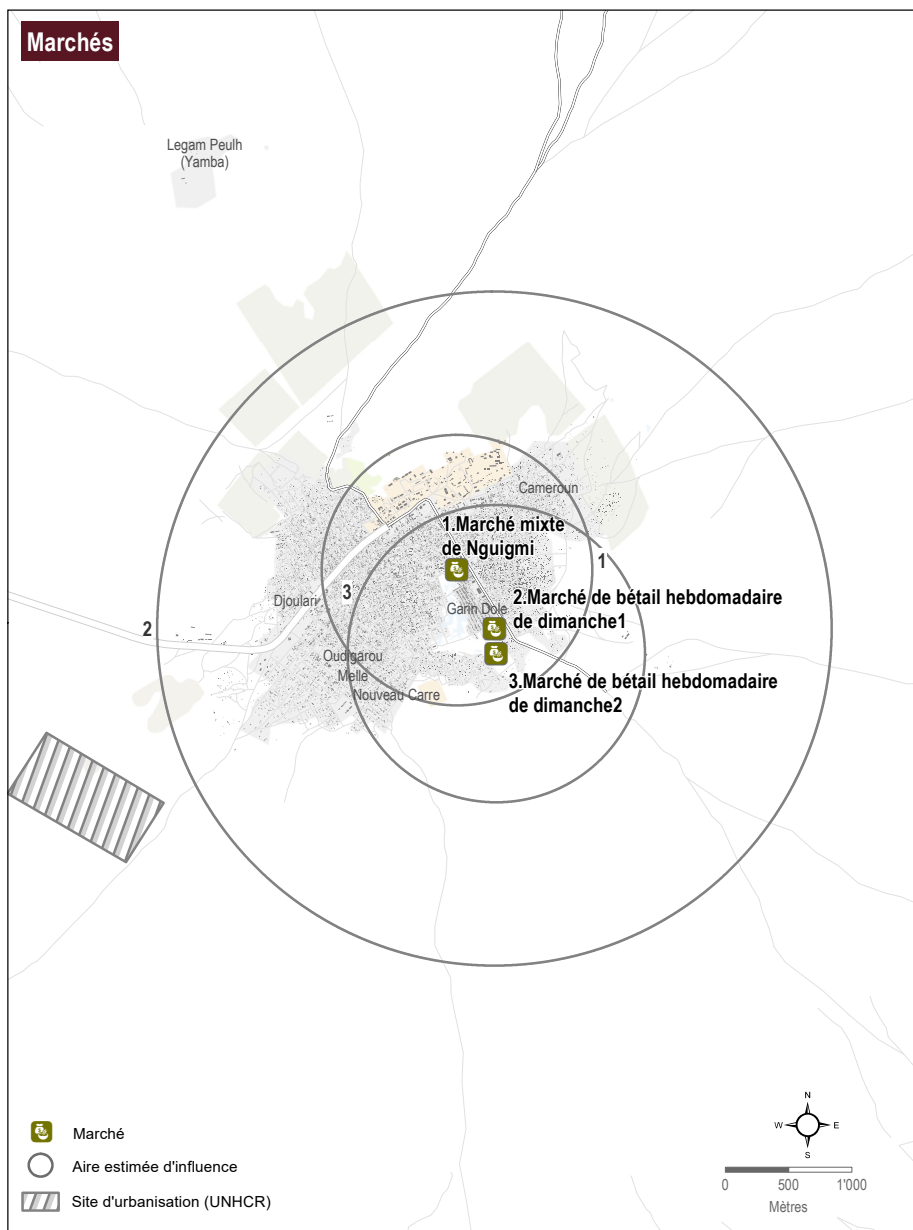
Les gestionnaires des marchés ont unanimement souligné un besoin de renforcement pour soutenir la bonne marche des échanges économiques locaux. Les besoins de réhabilitation, à la fois sur les infrastructures et les équipements sanitaires disponibles, ont été cités par les gestionnaires des trois marchés. Une évaluation de la faisabilité du transfert monétaire multisectoriel dans la région de Diffa réalisée par REACH en juin 2019<sup>1</sup> a révélé que l'insécurité fait partie

des deux premières difficultés rencontrées pour les commerçants des marchés de la commune ainsi que les transporteurs.

### Accès aux marchés

Éloigné du centre de ville de N'Guigmi de 2 kilomètres, le site urbanisé est donc relativement isolé des échanges commerciaux, dont les marchés sont les pivots. La construction d'un marché local, qui permettrait de stimuler le démarrage d'une vie économique au sein même du site, a été proposée comme une intervention prioritaire par les participants aux groupes de discussion. Le manque d'activités commerciales a en effet été relevé comme une lacune par l'ensemble des catégories d'occupants ayant participé aux groupes de discussion. Certains des bénéficiaires non installés sur le site ont indiqué qu'ils seraient prêts à déménager sur leur parcelle sur le site si un tel équipement était disponibilisé.

Carte 6: Aires d'influence moyennes des marchés rapportés comme étant régulièrement utilisés par les occupants du site urbanisé de N'Guigmi



<sup>1</sup> REACH, évaluation de la faisabilité du transfert monétaire multisectoriel dans la région de Diffa, publication à venir

# PLANIFICATION TERRITORIALE DES INTERVENTIONS

## Plan de priorisation des interventions à mener pour encadrer le développement du site urbanisé de N'Guigmi

Septembre 2019



## Introduction

### Interpréter les besoins pour construire un projet de territoire

Ce plan de priorisation des interventions est le résultat du travail de recherche et de planification consultative facilité par AGORA auprès des parties prenantes de la commune de N'Guigmi. Partant des résultats de l'évaluation territoriale, qui offrent une lecture partagée des besoins, mais aussi des enjeux et des opportunités propres au territoire du site urbanisé, l'objectif a été de les interpréter, de les prioriser, et de construire un projet de territoire adapté aux réalités du site. Le plan de priorisation des interventions du site urbanisé de N'Guigmi propose une feuille de route détaillée pour des interventions complémentaires au bénéfice du site et de ses occupants, et des services urbains. Ce document de planification stratégique est un instrument destiné à guider tous les acteurs du territoire, notamment les acteurs publics et leurs partenaires extérieurs dans le choix d'interventions urbaines. Celles-ci sont pensées de sorte à renforcer la résilience des populations occupant le site urbanisé de N'Guigmi, ainsi qu'à favoriser durablement l'intégration du site dans le tissu urbain de la commune. Pensées par les acteurs du territoire, et pour les acteurs du territoire, les interventions prioritaires répondent à des insuffisances avérées et quantifiées en termes d'aménagement urbain, de disponibilité des services essentiels, de développement agricole et d'opportunités socio-économiques.

### Aligner les actions en faveur du site urbanisé avec les priorités de développement communal

Les stratégies envisagées pour améliorer les conditions de vie des populations occupant le site urbanisé s'insèrent pleinement dans les priorités de développement communal, énoncées dans le Plan de Développement Communal Replanifié (PDCR) de la commune de N'Guigmi, finalisé en mars 2019 et couvrant la période 2019-2023. La formulation d'un plan d'intervention spécifique pour accompagner le développement du site urbanisé de N'Guigmi répond à un besoin de planification localisée, dans la mesure où le PDCR propose une vision du développement de l'ensemble de la commune, sans que les priorités retenues soient nécessairement localisées. Ce plan de priorisation permettra donc aux autorités communales de rassembler les différents acteurs de l'aide et les communautés du site autour d'un agenda commun spécifiquement conçu pour le site urbanisé, et une feuille de route détaillée directement imprégnée des objectifs du développement communal.

### Planifier les besoins d'investissement local à court et moyen terme

Les interventions de relèvement retenues sont couvertes la période 2019-2022, et ne sont qu'en partie financées. Selon les estimations de coûts qui ont pu être définies par les acteurs locaux, les besoins se chiffrent à minimum **1,000,000,000 XAF**<sup>1</sup>.

## Méthodologie

Afin d'interpréter les besoins et d'élaborer des stratégies d'interventions spécifiques, AGORA a organisé un atelier de planification participative. Tous les acteurs de mise en œuvre et de la gouvernance locale ont été invités à contribuer, ainsi que des représentants de la société civile et des communautés concernées. Les acteurs publics ont ensuite été de nouveau consultés pour enrichir et arrêter les propositions au vu des provisions actuelles du PDCR et du Plan d'Investissement Annuel (PIA), ainsi que pour arrêter les stratégies du plan de priorisation. Les budgets estimatifs sont donnés à titre indicatif.

### Une approche participative et décisionnelle

L'atelier de planification participative s'est tenu les 21 et 22 Août 2019 dans la salle de réunion de la Mairie de N'Guigmi, sous la présidence du Maire. Une cinquantaine de participants, issus du Gouvernorat, du Conseil Régional, de la préfecture, de la commune, des communautés bénéficiaires du projet d'urbanisation, des ONG actives sur le site, des agences des Nations Unies et de ses partenaires de mise en œuvre, ont participé à cet atelier. A la suite d'une présentation détaillée des résultats de l'évaluation territoriale du site et d'une discussion autour de leur interprétation, les participants se sont réunis en groupes de travail pour élaborer les plans de réponse selon leurs domaines d'expertise propres. Trois groupes de travail ont été organisés pour couvrir les aspects liés aux services sociaux de base, aux moyens d'existence et développement économique, et à l'aménagement urbain. Chaque groupe de travail a élaboré, au cours de cet exercice, un plan d'interventions opérationnel selon la matrice suivante :



Les priorités d'intervention retenues pour favoriser le développement socio-économique et urbain à long terme du site urbanisé de N'Guigmi sont présentées dans les pages qui suivent, selon 6 axes stratégiques :

- Améliorer les conditions d'accès à l'offre éducative
- Améliorer l'accès au système de soins
- Améliorer l'accès à l'eau et l'assainissement
- Renforcer les opportunités économiques pour les occupants du site
- Favoriser la résilience environnementale
- Favoriser l'installation durable sur le site

<sup>1</sup> Il s'agit de la somme des estimations de coûts pré-identifiés par les acteurs clef du développement des sites, notamment les représentants des services techniques déconcentrés, et des organisations de l'aide qui ont participé à l'exercice. Les Plans d'Investissement Communaux ont également été consultés. Ces estimations sont données à titre indicatif, tenant compte du fait que toutes les interventions n'ont pas pu être chiffrées.



## Améliorer les conditions d'accès à l'offre éducative

### Besoin à couvrir : Insuffisance des infrastructures

Activités à mener	Acteurs et stratégie	Coût estimatif	Statut
- Construction et équipement d'une école primaire de 6 classes au niveau du site urbanisé	Passation de marchés de travaux sous maîtrise d'ouvrage communale en collaboration avec les Directions Départementale et Régionale de l'Enseignement Primaire et Secondaire à privilégier. Réalisation de travaux selon l'approche <i>cash for work</i> , en matériaux définitifs.  Mise en place d'une commission de suivi et de coordination des interventions incluant les services techniques de l'éducation.  ACTED pour la construction de 2 salles de classe. Projet PARCA pour la clôture d'établissements, constructions et réhabilitations. Projet PARCA et d'ACTED pour les blocs sanitaires. Autres partenaires à solliciter	72,000,000 XAF	2020 - 2022 - à sécuriser
- Construction et équipement de 3 salles de classe supplémentaires à l'école Klamana		36,000,000 XAF	2020 - 2022 - planifié
- Construction d'un deuxième CEG au centre ville de N'Guigmi (Nord-Ouest)		225,000,000 XAF	2020 - 2022 - planifié
- Construction d'une clôture pour les écoles primaires Chérif Bello et Fille		60,000,000 XAF	2020 - 2021 - à sécuriser
- Construction d'une clôture pour le CES		60,000,000 XAF	2020 - 2021 - à sécuriser

### Besoin à couvrir : Faible fréquentation scolaire

Activités à mener	Acteurs et stratégie	Coût estimatif	Statut
- Dotation des écoles et de 3,000 élèves en manuels et fournitures	Appui d'ACTED en kits scolaires pour environ 100 élèves. Mairie, Inspections et Directions Départementale et Régionale de l'enseignement Primaire et Secondaire	33,360,000 XAF	2019 - 2022 - à renforcer
- Équipement des bibliothèques du CES Souma Adam et Lycée Mai Manga		20,000,000 XAF	2020 - 2022 - à sécuriser

## Améliorer les conditions d'accès à l'offre éducative

### Besoin à couvrir : Faiblesse de l'offre de formation pour adultes

Activités à mener	Acteurs et stratégie	Coût estimatif	Statut
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Construction et équipement de 2 salles d'apprentissage au centre d'alphabétisation</li>   <li>- Assurer la formation continue et la distribution de 50 kits aux apprenants</li>   <li>- Assurer la prise en charge de la formation professionnelle de 150 jeunes en construction métallique, couture, électronique, informatique bureautique, chaîne du froid et climatisation, plomberie, menuiserie bois, mécanique (auto, rurale), tricotage, métiers du bâtiment</li>   <li>- Équipement des apprenants en kits de démarrage</li>   <li>- Organisation de formations professionnelles accompagnées de séances de formation de 2 semaines sur l'insertion professionnelle au profit des apprenants</li>   <li>- Création d'un espace local de formation aux métiers de la transformation agricole et de l'élevage</li> </ul>	<p>Passation de marchés de travaux sous maîtrise d'ouvrage communale en collaboration avec les partenaires et avec l'Inspection Départementale de l'Alphabétisation et de l'Éducation Non Formelle.</p> <p>Recrutement des agents alphabétiseurs, identification des apprenants, organisations des cours au profit des adultes, achat et distribution des kit</p> <p>Mise en place d'un système de prise en charge complet en partenariat entre la Mairie, les partenaires, les artisans formateurs, la Direction Départementale de l'Enseignement Professionnel, et les services techniques départementaux concernés: renforcement du mécanisme d'orientation des jeunes, mise en place d'un mécanisme de placement des jeunes au niveau des ateliers existants, mise en place d'un comité de suivi des apprenants formés et dotés des kits de démarrage, soutien direct aux apprenants (alimentation et transports). Soutien d'ACTED prévu pour 49 jeunes, autres partenaires à solliciter</p> <p>Ouverture d'un CRITA-F par Concern, en partenariat avec la Mairie</p>	<p>12,000,000 XAF</p> <p>A déterminer</p> <p>A déterminer</p> <p>25,000,000 XAF</p> <p>760,000 XAF pour 4 mois de formation</p> <p>35,000,000 XAF</p>	<p>2019 - 2022 - à sécuriser</p> <p>2020 - 2022 - à sécuriser</p> <p>2019 - 2022 - à renforcer</p> <p>2019 - 2022 - à renforcer</p> <p>2019 - 2022 - à renforcer</p> <p>2019 - en cours</p>

## Améliorer les conditions d'accès à l'offre éducative

### Besoin à couvrir : Carences de l'enseignement pédagogique

Activités à mener	Acteurs et stratégie	Coût estimatif	Statut
<p>- Renforcement des capacités des enseignants et encadreurs du niveau primaire sur les thématiques suivantes : pédagogie, méthodologie didactique, français, mathématiques et appui au suivi pédagogique à travers des Programmes de Renforcement des Capacités en Éducation (CAPED)</p>	<p>Inspection Départementale de l'Enseignement Primaire en lien avec la Mairie et les partenaires du secteur éducation. Organisation de 3 sessions de 4 jours de CAPED par année scolaire. Plaidoyer auprès des partenaires.</p>	<p>12,000,000 XAF</p>	<p>2019 - 2022 - à sécuriser</p>
<p>- Renforcement des capacités des enseignants et encadreurs du niveau secondaire sur les thématiques : mathématiques, sciences de la vie et de la terre, physique, chimie, histoire, géographie et français</p>	<p>Organisation de journées pédagogiques et d'animations pédagogiques, visites de l'Inspection Régionale de l'Enseignement Secondaire, formation continue des enseignants. Plaidoyer auprès des partenaires.</p>	<p>5,000,000 XAF</p>	<p>2020 - 2022 - à sécuriser</p>
<p>Renforcement des capacités des enseignants de la formation professionnelle sur les thématiques suivantes: pédagogie, conduite des travaux en atelier, suivi et encadrement des apprenants sur le terrain</p>	<p>Direction Départementale de l'Enseignement Professionnel en lien avec la Mairie et les partenaires du secteur éducation. Séance de formation de 10 jours à l'attention des enseignants du CFM et CET et suivi pédagogique des enseignants. Plaidoyer auprès des partenaires.</p>	<p>9,300,000 XAF</p>	<p>2019 - 2022 - à sécuriser</p>
<p>- Formation des bibliothécaires</p>	<p>A déterminer</p>	<p>A déterminer</p>	<p>2019 - 2022 - à sécuriser</p>

## Améliorer les conditions d'accès au système de soins

Besoin à couvrir : Sous-dimensionnement des infrastructures et équipements sanitaires

Activités à mener	Acteurs et stratégie	Coût estimatif	Statut
<ul style="list-style-type: none"><li>- Construction d'une case de santé sur le site</li><li>- Réhabilitation du CSI urbain</li><li>- Construction d'un logement pour le chef du CSI urbain</li><li>- Renouvellement du dispositif d'électrification solaire du CSI</li><li>- Dotation d'une ambulance pour le CSI</li></ul>	<p>Passation de marché de travaux sous maîtrise d'ouvrage communale, en partenariat avec la Direction Départementale du Génie Rural, la Direction Départementale de la Santé Publique et les partenaires impliqués (PARCA, autres partenaires à solliciter)</p> <p>Direction Départementale de la Santé Publique</p>	<p>12,000,000 XAF</p> <p>90,000,000 XAF</p> <p>15,000,000 XAF</p> <p>3,000,000 XAF</p> <p>48,000,000 XAF</p>	<p>2020 - 2022 - à sécuriser</p> <p>2020 - 2022 - planifié</p> <p>2020 - 2022 - à sécuriser</p> <p>2020 - 2021 - à sécuriser</p> <p>2020 - 2021 - à sécuriser</p>

## Améliorer l'accès à l'eau et à l'assainissement

### Besoin à couvrir : Insufisance des infrastructures hydrauliques

Activités à mener	Acteurs et stratégie	Coût estimatif	Statut
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcer la capacité du réservoir de Klakmana</li> <li>- Extension du réseau d'eau de Klakmana au site et création de 3 Bornes Fontaines (BF), renforcement de la gestion des ouvrages</li> </ul>	<p>Réalisation d'une étude préalable. Marché de travaux impliquant la Mairie, les Directions Régionale et Départementale de l'Hydraulique et de l'Assainissement (DRHA et DDHA) Travaux ACTED pour 3 BF</p>	<p>20,000,000 XAF</p> <p>46,400,000 XAF</p>	<p>2019 - 2020 - en cours</p> <p>2019 - 2020 - en cours</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Extension du réseau SEEN sur le site et création de 6 BF</li> <li>- Renforcement de l'Association des Usagers du Service Public de l'Eau (AUSPE)</li> </ul>	<p>CICR, SPEN, HCR et SEEN.</p> <p>Soutien d'ACTED</p>	<p>28,810,000 XAF</p> <p>500,000 XAF</p>	<p>2019 - planifié</p> <p>2019 - planifié</p>

### Besoin à couvrir : Insuffisance des infrastructures d'assainissement

Activités à mener	Acteurs et stratégie	Coût estimatif	Statut
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Construction de 300 latrines familiales selon l'approche Assainissement Total Piloté par la Communauté (ATPC) pour les parcelles déjà construites, puis 133 en deuxième phase à mesure que les parcelles vierges se peuplent</li> <li>- Assurer la promotion de l'hygiène familiale : distribution d'un dispositif de lavage, d'une bouilloire de 5 et 3 litres, d'une bassine, 30 morceaux de savon à 300 ménages en première phase et 133 ménages en 2e phase</li> <li>- Construction de 2 blocs latrines publiques au niveau du hangar communautaire (1 bloc pour les hommes et 1 bloc pour les femmes)</li> </ul>	<p>Appui d'ACTED aux communautés en collaboration avec les Comités Régional et Départemental de l'ATCP et les Directions Régionale et Départementale de l'Hydraulique et de l'Assainissement (DRHA et DDHA)</p>	<p>26,000,000 XAF</p> <p>6,495,000 XAF</p> <p>350,000 XAF / latrine</p>	<p>2019 - 2021 - en cours</p> <p>2019 - 2021 - en cours</p> <p>2019 - 2020 - en cours</p>

## Renforcer les opportunités économiques pour les occupants du site

Besoin à couvrir : Moyens de production et de transformation agricoles insuffisants

Activités à mener	Acteurs et stratégie	Coût estimatif	Statut
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Récupération de terres cultivables sécurisées à proximité immédiate du site</li> <li>- Aménagement d'un site maraîcher et de cultures pluviales (warrantage, clôture grillagée, forages avec système solaire doté de réseau californien). Structuration, formation et équipement de groupements maraîchers et producteurs agricoles.</li> <li>- Mise en place de complexes collectifs de transformation des produits agricoles au bénéfice des groupements, et mise en place de mécanismes d'appui au développement d'Activités Génératrices de Revenus dans le domaine de la transformation agricole</li> </ul>	<p>Mairie, chefferie traditionnelle, Commission Foncière Départementale (COFODEP) et partenaires (WHH, Concern, projet PARCA) pour l'identification et la mise à disposition des terres. Récupération des terres en <i>cash for work</i> avec l'implication des communautés occupant le site.</p> <p>Mairie, WHH, Concern, projet PARCA, communauté locale et Direction Départementales de l'Agriculture. Autres partenaires à solliciter.</p> <p>Mise en place des fonds de roulement, de mécanismes de cash professionnalisant, soutien aux Associations Villageoises d'Épargne et de Crédit. Soutien d'ACTED pour 40 bénéficiaires, autres partenaires à solliciter.</p>	<p>30,800,000 XAF</p> <p>8,500,000 XAF / ha</p> <p>A déterminer</p>	<p>2019 - 2021 - à renforcer</p> <p>2019 - 2021 - à renforcer</p> <p>2019 - 2022 - à sécuriser</p>

## Renforcer les opportunités économiques pour les occupants du site

Besoin à couvrir : Moyens dédiés à l'élevage, l'aviculture et la pisciculture insuffisants

Activités à mener	Acteurs et stratégie	Coût estimatif	Statut
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Construction et approvisionnement d'une Banque d'Aliments Bétail</li> <li>- Vente d'aliments pour le bétail à prix modéré sur le site</li> <li>- Reconstitution du cheptel</li> <li>- Sécurisation de la santé du cheptel</li> <li>- Assurer un service vétérinaire de proximité avec la formation de 2 Auxiliaires d'Élevage</li> <li>- Construction de deux parcs de vaccination à N'guigmi et sécurisation d'un couloir de passage pastoral</li> <li>- Promotion de l'embouche pour les petits ruminants</li> </ul>	<p>Passation de marché sous maîtrise d'ouvrage communale en partenariat avec la Direction Départementale de l'Élevage et WHH (construction) et la FAO (vente à prix modéré)</p> <p>WHH et services techniques de l'élevage</p> <p>Dotation des ménages en kit petits ruminants Vaccination de déparasitage des animaux Mise en place d'un comité de suivi</p> <p>Identification, formation et accompagnement des Auxiliaires d'Élevage (2 pris en charge par WHH). Organisation de mini-campagnes de vaccination et déparasitage</p> <p>Études de faisabilité technique. Identification du site avec le concours de la chefferie traditionnelle. Mise en œuvre par le PARCA en collaboration avec la Mairie et la Direction Départementale de l'Élevage.</p> <p>Appui / formation des bénéficiaires sur les techniques de l'embouche par WHH, d'autres partenaires et la Direction Départementale de l'Élevage</p>	<p>30,000,000 XAF</p> <p>4000F/sac de 50 kg</p> <p>30,000 XAF / tête</p> <p>100 XAF / tête</p> <p>700,000 XAF</p> <p>30,000,000 XAF</p> <p>35,000 XAF / tête 40,000 XAF / bénéficiaire</p>	<p>2019 - 2020 - en cours</p> <p>2019 - en cours</p> <p>2019 - 2021 - à renforcer</p> <p>2019 - 2021 - à renforcer</p> <p>2019 - à renforcer</p> <p>2020 - 2022 - à sécuriser</p> <p>2019-2020 - à renforcer</p>

## Renforcer les infrastructures publiques du site

### Besoin à couvrir : Enclavement du site

Activités à mener	Acteurs et stratégie	Coût estimatif	Statut
- Construction d'une voie latéritique de 2km reliant le site au centre ville de N'Guigmi	Direction Départementale du Génie Rural, Mairie et partenaires.	32,000,000 XAF	2019 - 2022 - à sécuriser

### Besoin à couvrir : Absence d'électrification sur le site

Activités à mener	Acteurs et stratégie	Coût estimatif	Statut
- Extension du réseau électrique NIGELEC de la ville au site	Réalisation d'une étude de faisabilité et élaboration d'un plan d'action incluant la mise en place d'un système de gestion avec la NIGELEC. Plaidoyer auprès des partenaires de développement.	A déterminer	2019 - 2022 - à sécuriser
- Mise en place de panneaux solaires	ACTED prend en charge la mise en place de panneaux solaires sur certains bâtiments publics	A déterminer	2020 - 2022 - à renforcer

### Besoin à couvrir : Absence d'un mécanisme de protection face aux catastrophes

Activités à mener	Acteurs et stratégie	Coût estimatif	Statut
- Installation d'un dispositif de minimisation des risques en cas d'incendies et de catastrophes	Installation de 3 stands à moyens d'extinction	1,500,000 XAF	2020 - 2021 - à sécuriser
- Organisation de campagnes de sensibilisation aux causes des incendies pour les occupants du site	Mairie et Protection Civile avec l'appui de partenaires	300,000 XAF	2020 - 2021 - à sécuriser



## Favoriser la résilience environnementale

### Besoin à couvrir : Insalubrité publique

Activités à mener	Acteurs et stratégie	Coût estimatif	Statut
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place d'un dispositif de gestion des déchets avec des dépotoirs publics et mécanismes de ramassage, gestion et enfouissement</li> <li>- Réalisation de campagnes de sensibilisation pour la salubrité publique</li> </ul>	Appui d'ACTED pour la mise en place des équipements, la dynamisation du service d'assainissement de la commune et mise en place des comités locaux de salubrité	20,000,000 XAF / an  A déterminer	2019 - 2022 - à renforcer  2019 - 2022 - à renforcer

### Besoin à couvrir : Dégradation environnementale

Activités à mener	Acteurs et stratégie	Coût estimatif	Statut
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place de mécanismes de chauffage au gaz alternatif au bois de coupe</li> <li>- Mise en place de pépinières à travers la récupération de terres, l'ensablement, et la plantation</li> </ul>	Distribution de kits gaz aux occupants du site  Appui de Concern en partenariat avec la Direction Départementale de l'Environnement pour la récupération de terres selon la méthode <i>cash for work</i> , mise en place de comités de gestion, sensibilisation et réalisation des plantations avec les bénéficiaires.	A déterminer  8,000,000 XAF	2019 - 2020 - à sécuriser  2019 - 2020 - à renforcer

## Favoriser l'habitat durable

Besoin à couvrir : Parcelles vacantes sur le site urbanisé

### Activités à mener

- Réalisation d'un nouveau lotissement et construction des habitations
- Dynamisation de l'occupation des parcelles existantes sur le site
- Construction de murs de clôture autour des maisons sur le site

### Acteurs et stratégie

HCR, Mairie, Comité d'Aménagement de l'Espace Urbain Communautaire, Commission Foncière Départementale (COFODEP)

### Coût estimatif

A déterminer

A déterminer

A déterminer

### Statut

2019 - 2021 - à sécuriser

2019 - 2021 - à renforcer

2020 - 2022 - à sécuriser